

1. Identification

Identification du produit **ACECAP® 97 INSECTICIDE SYSTÉMIQUE**

Autres moyens d'identification

Numéro de la FDS 389
 Recommandation d'usage Insecticide organophosphoré.
 Restrictions Aucunes connues
 Numéro d'enregistrement du produit 37979-1
 Numéro d'enregistrement Santé Canada : 21568

Information Manufacturier/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Manufacturier

Nom de la compagnie Creative Sales, Inc.
 Adresse 222 N. Park Ave
 Fremont, NE 68026 USA
 Téléphone 402-727-4800
 402-727-4841 (FAX)
 Site internet www.acecap-medicap.com
 Courriel brad@acecap.net
 Numéro d'urgence 800-759-7739

2. Identification de danger(s)

Dangers physiques Non classifié.
 Dangers pour la santé Toxicité oral, Catégorie 4
 Dangers pour l'environnement Effets à court terme pour la vie aquatique, Catégorie 2
 Effets à long terme pour la vie aquatique, Catégorie 2
 Catégories de dangers OSHA Non classifié.

Étiquette



Signal de danger

Attention

Mention de danger

Nocif en cas d'ingestion. Nocif en cas de contact cutané. Toxique pour la vie aquatique. Toxicité pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

Mention de précautions

Prévention

Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas avaler, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Réponse

Ne pas relâcher dans l'environnement. Porter les équipements de protection individuelle.

En cas d'ingestion : Appeler le centre antipoison/Médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. En cas de contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Recueillir le produit répandu.

Stockage

Stocker à l'abri des matières incompatibles.

Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle suivant la réglementation locale.

Information supplémentaire

Aucune.

3. Composition, information sur les composants

Nom chimique	Numéro de CAS	%
Acephate (O,S-Dimethylacetylphosphoramidothioate)	30560-19-1	96 – 99

4. Premiers soins

Inhalation	Amener la personne dans un endroit bien aéré. En cas de difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Contacter un médecin si les symptômes persistent.
Contact cutané	Laver la peau avec beaucoup d'eau
Contact oculaire	Rincer abondamment les yeux à l'eau courante pendant 15 minutes. Enlever les verres de contact, le cas échéant. Bien rincer la surface entière de l'œil et de la paupière avec beaucoup d'eau. Contacter un docteur si une irritation oculaire survient.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Contacter un médecin. Induire les vomissements seulement si la victime est totalement consciente.
Symptômes immédiats et retardés à prévoir	Ce produit est un inhibiteur de la cholinestérase. L'exposition à ce produit peut aggraver un désordre cutané préexistant. L'alcoolisme, la malnutrition, l'exposition des produits chimiques tels que (les composés organiques mercurés) peuvent aggraver la dépression liée à la baisse de la cholinestérase. Les symptômes de dépression aiguë associés à la cholinestérase sont : la nausée, vomissement, diarrhée, crampes abdominales, une vision trouble. Dans les cas extrêmes, des convulsions ou perte de conscience. Le produit peut provoquer des irritations légères de la peau et des yeux.
Note au médecin	Ce produit est un insecticide organophosphoré. Ne pas attendre les résultats de laboratoire pour les patients fortement intoxiqués. Contacter le centre anti-poison. Dégager les voies respiratoires et appliquer l'oxygénation. L'injection intraveineuse de l'atropine sulfate est un antidote de choix contre les stimulations nerveuses parasymphatiques. En cas de signe de stimulation nerveuse parasymphatique, l'atropine Sulfate doit être injectée à 10 minutes d'intervalle à des doses de 1 à 2 milligrammes jusqu'à atropinisation complète. Les expositions répétées à des inhibiteurs de la cholinestérase peuvent sans signes précurseurs causer une susceptibilité à de très petites doses d'inhibiteurs de la cholinestérase.
Information générale	S'assurer que le personnel médical possède l'information sur le produit, afin de protéger leur santé. Présenter cette fiche de données de sécurité au personnel médical. Ce produit est un inhibiteur de la cholinestérase.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteur appropriés et inappropriés	Mousse, poudre, sèche, pulvérisation à l'eau, Dioxyde de carbone. Pas disponible.
Dangers spécifiques du produit ou du mélange	Des gaz dangereux peuvent se former durant l'incendie.
Équipements de protection spéciales et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent s'équiper d'une masque respiratoire complet avec adduction d'air.
Instructions pour les pompiers	Utiliser le jet d'eau pour refroidir les conteneurs fermés.
Méthodes spécifiques	Utiliser les méthodes standards en cas d'incendie et considérer les dangers inhérents au produit.
Dangers en cas d'incendie	Pas d'explosion inhabituelle notée.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, Équipement de protection et	Éloigner le personnel non autorisé. Éloigner le personnel des écoulements. Porter les équipements de protection individuelle appropriés lors du nettoyage. S'assurer que le système de ventilation est adéquat. Aviser l'autorité locale en cas de déversement important.
Mesures d'urgence	Pour les mesures de protection individuelle, se référer à la section 8 de la SDS.
Méthodes et matériaux pour L'isolement et le nettoyage	Arrêter l'écoulement du produit, si c'est sans risque. Prévenir l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les zones confinées. Nettoyer entièrement les surfaces des zones contaminées. Décontaminer les zones contaminées avec de l'ammoniaque dilué (moins de 5%) et un détergent. Ne jamais retourner le produit déversé dans le contenant original. Pour les procédures d'élimination des déchets, se référer à la section 13 de la SDS.
Précautions relatives à l'environnement	Éviter les déversements dans l'environnement. P. Éviter les déversements dans les ruissellements ou dans le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la manutention	Porter les équipements de protection adéquats. Ne pas goûter, ni avaler. Ne pas manger, ni boire ou fumer durant l'usage de ce produit. S'assurer d'une ventilation adéquate. Laver entièrement les mains après usage. Appliquer de bonnes pratiques industrielles.
Conditions de stockage,	

Incluant toute incompatibilité Stocker dans un contenant original bien fermé. Stocker dans un contenant à l'abri des matières incompatibles (Voir Section 10 de la SDS). Garder hors des aliments, boissons et des nutriments pour les animaux.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Limites d'exposition professionnelles Aucune valeurs limites définies pour ce produit.

Valeurs limites biologiques Aucune valeurs limites pour ce produit.

Contrôle de l'exposition Ventilation adéquate (10 changements d'air par heure en moyenne) est requise. Taux de ventilation doit être fonction des conditions du milieu. S'il n'y a pas de valeur limite définie, maintenir à un niveau acceptable les particules dans l'air.

Mesures de protection individuelle, Équipements de protection individuelle

Protection des yeux/face Les lunettes de sécurité sont recommandées en cas de contact potentiel avec des yeux.

Protection de la peau

Protection des mains Porter des gants appropriés. Les gants en nitrile sont recommandés.

Autre Porter des vêtements de protection appropriés. Chemises longues manches, les souliers avec cap d'acier sont recommandés.

Protection respiratoire Si les procédures d'ingénieries ne permettent de réduire les concentrations des aérosols en deçà des valeurs limites recommandées ou à un niveau acceptable, le port d'une protection respiratoire approuvée est recommandé.

Danger thermique Porter des équipements de protection thermique lorsque nécessaire.

Considérations de l'hygiène générale Garder loin des aliments et boissons. Toujours pratiquer de bonnes mesures d'hygiène, telles que lavage des mains après manipulation du produit et avant des repas, des boissons, et/ou fumer. Nettoyer régulièrement des équipements de protection ainsi que les vêtements de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence Solide blanc

État physique Solide.

Forme Solide.

Couleur Blanc

Odeur légère odeur organique

Limite de détection olfactive Pas de données disponibles.

pH Pas de données disponibles.

Point de fusion/point de congélation 188.42 - 195.8 °F (86.9 - 91 °C)

Point d'ébullition Pas de données disponibles.

Point éclair Pas de données disponibles

Taux d'évaporation Pas de données disponibles.

Inflammabilité (solide, gaz) Pas de données disponibles

Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité / Limite d'explosion

Limite inférieure (%) Pas de données disponibles

Limite supérieure (%) Pas de données disponibles

Limite inférieure explosivité (%) Pas de données disponibles.

Limite supérieure explosivité (%) Pas de données disponibles.

Pression de vapeur 1.70E-06 mm Hg @ 24°C

Densité de vapeur Pas disponible.

Densité relative Pas disponible.

Solubilité

Solubilité (Eau) Soluble

Coefficient de partage (n-octanol/Eau) Non déterminé

Température auto-ignition Pas de données disponibles.

Température de décomposition Pas de données disponibles.

Viscosité Pas de données disponibles.

Autre information

Densité granulaire 20 - 40 lbs/ft³

Famille chimique Organophosphoré

Formule moléculaire C₄H₁₀NO₃PS

Poids moléculaire 183.2
pH en solution aqueuse Non déterminé

10. Stabilité et Réactivité

Réactivité Le produit est stable et non-réactif dans les conditions normales d'usage, stockage et transport.
Stabilité chimique Matériel est stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions de polymérisation Pas de réactions de polymérisation.
Conditions à éviter Oxydants forts et composés alcalins.
Matériaux incompatibles Oxydants forts.
Produits de décomposition Émission des fumées dangereuses lorsque chauffé

11. Information toxicologique

Information sur les voies probables d'exposition

Inhalation Pas d'effets délétères espérés en cas d'inhalation.
Contact cutané Nocif si en contact avec la peau.
Contact oculaire Un contact avec les yeux peut entraîner une irritation réversible.
Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Symptômes reliés aux caractéristiques Un contact direct avec les yeux peut entraîner une irritation réversible.

Physiques, chimiques et toxicologiques

Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aigüe Nocif en cas de contact cutané; nocif en cas d'ingestion.

Produit	Espèces	Résultats des tests
ORTHENE® TECHNICAL		
Aigue dermale		
LD50	Lapin	< 10 g/kg Tox Cat IV
inhalation		
LC50	rat	> 61.7 mg/l, 4 hr Tox Cat IV
orale		
LD50	rat	< 1 g/kg femelle < 1.4 g/kg mâle

Corrosion/Irritation de la peau Un contact cutané prolongé avec le produit peut entraîner une irritation.

Irritation Corrosion - peau

ORTHENE® TECHNICAL
Tox Cat IV
Espèce : Lapin
Organe : Peau
Sévérité: moyenne

Irritation oculaire Le contact direct avec les yeux peut entraîner une irritation.

ORTHENE® TECHNICAL
Tox Cat IV
Espèce: lapin
Organe: yeux
Sévérité: moyenne

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire N'est pas un sensibilisant.

Sensibilisation cutanée Ne cause pas de sensibilisation cutanée.

ORTHENE® TECHNICAL N'est pas un sensibilisant
Espèce: Porc de Guinée.
Organe: peau
Acephate N'est pas un sensibilisant
(O,S-Diméthylacetylphosphoramidothioate) Espèce: Porc de Guinée

Mutagénicité Pas de données disponibles

Carcinogénicité

ORTHENE® TECHNICAL EPA a classifié l'Acephate Technical dans le Groupe C (possiblement Carcinogène pour l'humain).

Résultat: carcinome, adénome
Espèce: souris femelle
Organe: foie
Sévérité: augmente
Espèce: souris mâle, rat mâle
Sévérité: aucune

Reglementation OSHA (29 CFR 1910.1001-1050) Pas listé.

Toxicité pour la reproduction Ce produit ne cause pas des effets sur la reproduction ou sur le développement.
Toxicité sur l'organe cible - Exposition aigue Non classée.
Toxicité sur l'organe cible - Exposition répétée Non classée.

12. Information écologique

Ecotoxicité Toxique pour la vie aquatique, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composés	Espèce	Résultats	
Acephate (O,S-Diméthylacetylphosphoramidothioate) (CAS 30560-19-1)			
Aquatique			
Crustacées	EC50	Water flea (<i>Daphnia magna</i>)	> 50 mg/l, 48 heures
Poisson	LC50	Truite arc-en-ciel, (<i>Oncorhynchus mykiss</i>)	2.36 - 3 mg/l, 96 heures

Persistence et dégradabilité Pas de données disponibles.
Bioaccumulation Pas de données disponibles
Coefficient de partage n-octanol / eau (log Kow)
Acephate (O,S-Diméthylacetylphosphoramidothioate) -0.85

Mobilité dans le sol Pas de données disponibles.
Autres effets adverses Pas d'autres effets sur l'environnement (déplétion de la couche d'ozone, Perturbateurs endocriniens, Effet d'ozone) espérés pour ce produit.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination Récupérer et recycler si possible ou disposer dans des contenants scellés sur des sites d'élimination des déchets.
Éviter le déversement dans les égouts, les eaux de pluie, les autres systèmes de drainage de traitement et les cours d'eau naturels. Consulter les règlements fédéraux, état / provinciaux et locaux concernant l'élimination de ce produit.

Règlement local sur l'élimination Éliminer suivant la réglementation locale en vigueur.

Code déchets dangereux Le code des déchets doit être attribué en collaboration avec les utilisateurs, les producteurs des déchets et les compagnies d'élimination de déchets.

Résidus des produits / Produit inutilisé Disposer suivant la réglementation locale en vigueur. Les contenants vides peuvent contenir des résidus de produits. Ce produit ainsi que son contenant doivent être disposés suivant la réglementation locale en vigueur.

Emballage contaminés Puisque que les contenants peuvent contenir des résidus de produit, continuer d'observer les mentions d'avertissement se trouvant sur l'étiquette même quand le conteneur est vide.
Les contenants vides doivent être disposés dans un site approuvé d'élimination.

14. Information sur le Transport

DOT

Numéro UN	UN3077
Dénomination UN	Substances dangereuses pour l'environnement, solide, n.o.s. (ACEPHATE)
Classe (es) matières dangereuses pour le transport	
Classe	9
Risque subsidiaire	-
Groupe d'emballage	III
Précautions spéciales pour les utilisateurs Lire toutes les instructions de sécurité, SDS et les procédures d'urgence avant toute utilisation.	
Provisions spéciales	8, 146, 335, A112, B54, IB8, IP3, N20, T1, TP33
Exceptions d'emballage	155
Emballage de non vrac	213
Emballage de vrac	240

IATA

Numéro UN UN3077
Dénomination UN Substances dangereuses pour l'environnement, solide, n.o.s. (ACEPHATE)
Classe 9
Classe (es) matières dangereuses pour le transport
Risque subsidiaire - -
Groupe emballage III
Danger s pour l'environnement Non.
Précautions spéciales pour les utilisateurs Lire toutes les instructions de sécurité, SDS et les procédures d'urgence avant toute utilisation.

Autre information

Passager et cargo Pas de limite

IMDG

Numéro UN UN3077
Dénomination UN Substances dangereuses pour l'environnement, solide, n.o.s. (ACEPHATE)

Classe (es) matières dangereuses pour le transport

Classe 9

Risque subsidiaire -

Groupe d'emballage III

Dangers pour l'environnement

Polluant maritime Non.

EmS Pas disponible

Instructions spéciales pour les utilisateurs Lire toutes les instructions de sécurité, SDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

Transport en vrac suivant : Non applicable.

Annex II de MARPOL 73/78 and the IBC Code

DOT; IATA; IMDG



Information générale IMDG Polluants maritimes réglementés.

15. Information sur la Réglementation

Réglementation fédérale américaine Ce produit est réglementé et classé dangereux par OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200. Ce produit est enregistré EPA/FIFRA Regulations. C'est une violation de la loi fédérale d'utiliser ce produit dans toute manière incompatible avec son étiquetage. Lire et suivre les instructions. Ce produit est exclu de la liste des produits réglementés sous EPA/TSCA.

TSCA Section 12(b) Notification d'exportation (40 CFR 707, Subpt. D)

Non réglementé.

CERCLA Liste des produits dangereux (40 CFR 302.4)

Non classée.

OSHA Substances spécialement réglementées (29 CFR 1910.1001-1050)

Non classée.

Règlement sur la ré-autorisation et les amendements de Superfund de 1986 (SARA)

Catégories de danger
 Danger immédiat - oui
 Danger retardé - Non
 Danger incendie - Non
 Danger pression - Non
 Danger réactivité - Non

SARA 302 Substance extrêmement dangereuse

Non classé.

SARA 311/312 Substance chimique dangereuse Non

SARA 313

Nom chimique	Numéro de CAS	% par poids
Acephate (O,S-Dimethylacetylphosphoramidothioate)	30560-19-1	96 – 99

Autre réglementation fédérale

Règlement sur la qualité de l'air (CAA) Section 112 Liste des polluants de l'air (HAPs) Non réglementé.

Règlement sur la qualité de l'air (CAA) Section 112(r) Prévention contre le déversement accidentel (40 CFR 68.130)
Non réglementé.

Règlement sur l'eau potable
(SDWA)

Regulation des États américains

US. California Controlled Substances. CA Department of Justice (California Health and Safety Code Section 11100)
Non classé.

US. Massachusetts RTK - Substance List
Non réglementé.

US. New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act
Acephate (O,S-Dimethylacetylphosphoramidothioate) (CAS 30560-19-1)

US. Pennsylvania Worker and Community Right-to-Know Law
Non réglementé.

US. Rhode Island RTK
Acephate (O,S-Dimethylacetylphosphoramidothioate) (CAS 30560-19-1)

US. California Proposition 65

California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986 (Proposition 65): Ce produit ne contient aucun ingrédient reconnu carcinogène ou reprotoxique.

Inventaires internationaux

Pays / région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (Oui/Non) *
Canada	Listes des produits à usage non-domestique (NDSL)	Non
Europe	Inventaire européen des produits chimiques commerciaux Substances (EINECS)	Oui
États-Unis & Puerto Rico	Règlement sur le contrôle des produits chimiques (TSCA)	Non

*A "Oui" indique que tous les ingrédients du produit sont conformes aux exigences réglementaires locales.

*A "Non" indique que tous les ingrédients du produit ne sont pas conformes aux exigences réglementaires locales.

16. Autre information, incluant la date de préparation et la dernière révision

Date de préparation 03-27-2015

Références
ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act
EPA: Environmental Protection Agency
FIFRA: Federal Insecticide, Fungicide, and Rodenticide Act
IARC: International Agency for Research on Cancer
NTP: National Toxicology Program
OSHA: Occupational Safety and Health Agency
SARA: Superfund Amendments and Reauthorization Act
TSCA: Toxic Substances Control Act
DOT: Department of Transportation
IMDG: International Maritime Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association

Version # 02

Informations supplémentaires Non disponible.

Classification SIMDUT
Santé: 2
Inflammabilité: 0
Danger physique: 0

Classification NFPA
Santé: 2
Inflammabilité: 0
Réactivité: 0

Notice

Creative Sales, Inc. ne peut pas anticiper toutes les conditions dans lesquelles ces informations et son produit, ou les produits d'autres fabricants, en combinaison avec son produit, peuvent être utilisée. C'est la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que toutes les conditions sécuritaires de manutention, de stockage et d'élimination du produit sont observées et assumer la responsabilité pour toute perte, dommage ou dépenses dues à un mauvais usage.

Cette information fournie des directives limitées aux utilisateurs.

Malgré que Creative Sales, Inc. estime que l'information est, à compter de la date des présentes, fiable, il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la pertinence des informations à ses fins. L'utilisateur est conseillé de ne pas interpréter les informations comme absolument complètes puisque l'information supplémentaire peut être nécessaire ou souhaitable lorsque notamment, où des conditions où des circonstances variables exceptionnelles (comme des combinaisons avec

d'autres matériaux), ou en raison de la réglementation en vigueur. Aucune garantie expresse ou implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier ou autrement est faite ci-dessous en ce qui concerne les informations ou le produit auquel ils se rapportent. © 2015 Sales Creative, Inc. Tous droits réservés. Chemtec est une marque déposée de l'American Chemistry Council, Inc. HMIS est une marque de commerce et de service déposée de l'American Coatings Association. NFPA est une marque déposée de la National Fire Protection Association, Inc.

Révision

Date de révision : 2016-05-11

Ce document a subi des changements importants et doit être examiné dans son intégralité.